



INFO MAIRIE

Mairie de Neufmoutiers-en-Brie

Remise des dictionnaires aux enfants de CM2

Mr le Maire et son Conseil Municipal accompagné de Mme Stella STECKER-VALETTE directrice de l'école invitent les enfants et leurs parents à la remise d'un dictionnaire le samedi 29 juin à 9h30 dans le hall de l'école.

Cette cérémonie sera suivie d'un petit-déjeuner.



N° 07/2019
JUILLET
01/07/2019

• Remise des dictionnaires
Le Samedi 29/06/19 à 9h30 dans le hall de l'école

• Kermesse
Le Samedi 29/06/2019 le midi et l'après-midi

• Centre aéré et garderie

• Fermeture bibliothèque

• Horaires d'été du secrétariat de Mairie

• Fermetures Mairie
Le 29/06/19

• Plan canicule 2019
Du 1^{er} Juin et 31 Août 2019

• Fête communale St Gilles/St Leu
Repas du Samedi 07 Septembre 2019 à 19h30 Place de l'école

• Brocante et forum des Associations
Le Dimanche 08 Septembre 2019

• Opération tranquillité vacances
Signaler votre absence à la gendarmerie de Mortcerf

• Maladie de Lyme
Brochures disponibles en Mairie

• La mэрule : un champignon dévastateur, en pleine recrudescence

• Ne laissons pas le moustique tigre s'installer !
Les bons gestes à adopter

Kermesse le Samedi 29 Juin 2019



L'association «Les galopins» vous invite à venir partager une paëlla le midi et organise des jeux pour les enfants toute l'après-midi.

Inscription repas auprès de Madame DE SOUSA : 06.19.64.49.41

Venez nombreux !

Centre aéré et garderie

Le centre aéré sera ouvert jusqu'au Mercredi 03 Juillet inclus.

La garderie sera assurée jusqu'au Vendredi 05 Juillet inclus.



Fermeture bibliothèque

La bibliothèque sera fermée à partir du Lundi 29 Juillet 2019.

La bibliothèque reprendra ses permanences le Mercredi 04 Septembre 2019.



Ne pas jeter sur la voie publique svp.
Merci
IPNS
ISSN 2496-4247
ISSN 2496-0616

Horaires d'été du secrétariat de Mairie



Permanences téléphoniques du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Fermeture le Jeudi 15 Août 2019 pour la fête de l'Assomption.

Ouverture de la Mairie pour la période hors jours fériés du Lundi 1^{er} Juillet au Samedi 31 Août inclus :

- Lundi de 14h00 à 16h30
- Mercredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Vendredi de 14h00 à 16h30

La permanence du Samedi ne sera pas assurée pour la période du 1^{er} Juillet au 1^{er} Septembre inclus.

Reprise des horaires et permanences habituels dès le Lundi 02 Septembre 2019.

* * * * *

Plan canicule 2019

Nous vous informons que dans le cadre du plan canicule ouvert tous les ans du 1^{er} Juin au 31 Août, les personnes de plus de 65 ans seules et/ou handicapées peuvent se faire inscrire sur le registre communal.

Cette inscription vous permet de bénéficier de l'intervention du CCAS en cas de problème.

Vos données sont confidentielles et peuvent être supprimées à votre demande mais si votre inscription est déjà faite c'est inutile de la refaire.



* * * * *

Fête communale St Gilles/St Leu

Repas du Samedi 07 Septembre à 19h30 Place de l'école :

Menu : Couscous

Prix adulte avec réservation : 13,00€

Prix enfant avec réservation : 6,00€

Vous pouvez vous faire inscrire à la Mairie jusqu'au Lundi 02 Septembre 2019.

Prix adulte sans réservation : 14,50€

Prix enfant sans réservation : 7,50€

Distribution de bâtons lumineux aux enfants et feu d'artifice à 22h30 Rue de la Moisson.



Fête du village

Brocante et forum des Associations le Dimanche 08 Septembre 2019



La brocante sera organisée par une personne indépendante de la Mairie, donc pour vous faire inscrire vous pouvez joindre :

Mr Jeannot GUYOT au 06.20.19.77.44

Pour les associations communales désireuses d'avoir un emplacement gratuit, merci de vous faire inscrire auprès de la Mairie.

Tél : 01.64.07.11.07

Mail : commune-de-neufmoutiers@orange.fr

Opération tranquillité vacances

Vous pouvez signaler votre absence à la gendarmerie de Mortcerf au 01.64.04.30.24.

Les forces de sécurité surveilleront votre maison lors de leurs passages quotidiens.

Renseignements et formulaires sur place ou sur notre site internet.

→ Rubrique « vie pratique et onglet infos générales ».



Maladie de Lyme



Attention aux **tiques**,
(Maladie de LYME).

Les tiques sont actives d'Avril à Novembre et des brochures sont disponibles à la Mairie.

La mэрule : un champignon dévastateur, en pleine recrudescence

La mэрule **Serpula lacrymans** est un champignon «croqueur» de bois, véritable fléau, à l'origine de nombreux contentieux, notamment lors de la vente de biens immobiliers infestés.

Pour tout renseignement complémentaire contacter le : 06.58.84.99.21
Ou par mail : semhv.iledefrance@gmail.com



Signaler la présence du moustique tigre sur le portail signalement-moustique.anses.fr

Plus d'informations sur le moustique tigre, les maladies associées et les conseils aux voyageurs sur iledefrance.ars.sante.fr



NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!

LES BONS GESTES À ADOPTER



LE MOUSTIQUE TIGRE

Nom scientifique : Aedes albopictus

Aspect : noir à rayures blanches

Taille : plus petit qu'une pièce de 1 centime

Zone de vie : près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

Lieux de ponte : petites quantités d'eau stagnante

Reproduction : 200 oeufs par femelle en moyenne

CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA

Le moustique tigre peut être porteur de ces maladies et les transmettre à l'homme.



Le moustique tigre devient porteur de la maladie lorsqu'il pique une personne malade.

Il la transmet ensuite aux autres personnes qu'il pique. Celles-ci deviennent malades à leur tour.

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.



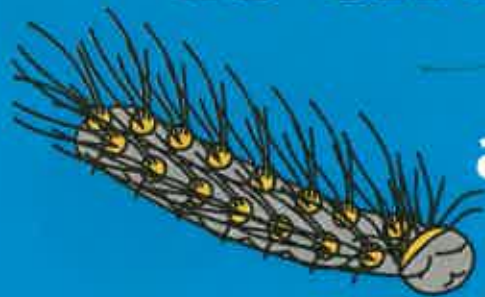
CONSEILS AUX VYAGEURS

Dans les zones où le chikungunya, la dengue ou le zika circulent, il est recommandé de se protéger contre les piqûres.

- ✓ Éviter les zones à forte densité de moustiques
- ✓ Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (moniteurs conseillés par l'ANSM)
- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes

Chenilles

processionnaires
du chêne et du pin :



attention **aux poils**

Ces chenilles provoquent des **réactions allergiques**

**Je ne m'approche pas
et je ne touche pas
les chenilles
ou leur nid**



En savoir plus ?
iledefrance.ars.sante.fr

ars
● Agence Régionale de Santé
Île-de-France

La chenille : qui est-elle ?



Il s'agit de la chenille processionnaire du chêne et du pin.
On la rencontre au printemps et en été sur les chênes
et en hiver sur les pins. Elle vit dans des nids accrochés
aux arbres et se déplace en groupe.

Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact
ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.



↓ Quels risques pour ma santé ?

- de fortes réactions allergiques au niveau des yeux ;
- des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ;
- des difficultés respiratoires.



↓ Comment me protéger ?

- Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid ;
- je ne me promène pas sous les arbres porteurs de nids ;
- je porte des vêtements longs ;
- j'évite de me frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade ;
- en cas de doute, je prends une douche et je change de vêtements ;
- je lave les fruits et les légumes de mon jardin ;
- j'évite de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.



En cas de réaction allergique au niveau
des yeux, de la peau ou des voies
respiratoires, je consulte un médecin.

CONTACT

Agence Régionale de Santé Île-de-France
Tél. : 01 44 02 00 00
iledefrance.ars.sante.fr